

CANZ

STATEMENT ON BEHALF OF CANADA, AUSTRALIA AND NEW ZEALAND (CANZ) AGENDA ITEM 134: IMPROVING THE FINANCIAL SITUATION OF THE UN

May 14, 2015

Thank you, Mr. Chairman,

I have the honour to speak today on behalf of Canada, Australia and New Zealand. We would like to thank Under-Secretary-General Takasu for his presentation last week on the financial situation of the United Nations.

CANZ delegations welcome Mr Takasu's assessment that, overall, the United Nations' financial situation at the end of 2014 was generally sound. We were also pleased to see that unpaid assessments were lower than at the end of 2013 in most areas.

However, at the end of March 2015, \$653 million was still owed to Member States for peacekeeping activities. While this number is projected to decrease to \$561 million by the end of the year, in CANZ's view, the number is still too high. As has been pointed out on many occasions, timely payments to Member States for the troops, formed police units, and contingent-owned equipment they contribute to peacekeeping operations, as well as for letters of assist and death and disability claims, will always depend on the ability of Member States to meet their financial obligations to the United Nations in full and on time.

The consequences of unpaid assessed contributions are clear. Troop and police-contributing countries are left waiting for the reimbursement of the costs they have incurred, which can impact negatively on the motivation of Member States to contribute personnel and material assets to future peacekeeping operations. It also results in inequity between Member States which have paid their assessed contributions in full and on time, and those which have not.

Mr Chairman,

Unpaid assessed contributions also have a significant adverse impact on the cash flow of the Organization. As at 30 April 2015, more than \$1.5 billion of regular budget contributions remained outstanding. While the Working Capital Fund was established to provide advances necessary to fund budgetary appropriations pending the receipt of contributions, this liquidity mechanism can only function properly if those contributions are paid on time and in full. We must be vigilant over the use of this Fund. As Mr Takasu pointed out last week, the regular budget situation will be tighter towards the end of this year, and if the trend of the previous year continues, the Organization's cash position will be facing significant stress.

CANZ delegations will continue to demonstrate our commitment to the work of the United Nations by paying our dues in full, on time and without condition. While recognizing the challenges associated with differences in financial years and the timing of related national legislative processes, we urge all Member States to do the same. The Organization has a mechanism in place to assist Member States in addressing their fiscal arrears, and we encourage all eligible Member States to make use of this mechanism by submitting multi-year payment plans.

Mr Chairman,

We must all continue to provide the Organisation with the resources it needs, but just as importantly, we must continue to identify areas where savings can be made, to refine processes, and commit ourselves fully to exhausting all options to make the most of what we have. It is the firm view of CANZ that in order to improve the financial situation of the United Nations we must, above all else, manage the resources provided to the Organisation efficiently and effectively.

Thank you, Mr Chairman.

CANZ

**ALLOCUTION AU NOM DU CANADA, DE L'AUSTRALIE ET DE LA
NOUVELLE-ZÉLANDE (CANZ)
POINT 134 À L'ORDRE DU JOUR : L' AMELIORATION DE LA SITUATION
FINANCIERE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

14 mai 2015

Merci, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Nous tenons d'abord à remercier le Secrétaire général adjoint Takasu pour son exposé de la semaine dernière sur la situation financière des Nations Unies.

Nos délégations saluent les conclusions de M. Takasu selon lesquelles, dans l'ensemble, les Nations Unies se trouvaient dans une bonne situation financière à la fin de 2014. Nous constatons également, avec satisfaction, que le montant des contributions non acquittées est inférieur à ce qu'il était à la fin de 2013, dans la plupart des cas.

Toutefois, à la fin de mars 2015, les États membres devaient encore verser 653 millions de dollars pour des activités de maintien de la paix. Même si ce montant devrait diminuer d'ici la fin de l'année, pour se chiffrer à 561 millions de dollars, nos délégations estiment que cela est encore beaucoup trop élevé. Comme il a été souligné à de nombreuses occasions, la capacité de rembourser rapidement les États membres pour les troupes, les unités de police constituées ainsi que le matériel appartenant aux contingents qu'ils fournissent aux opérations de maintien de la paix, y compris pour les lettres d'attribution et les indemnisations en cas de décès ou d'invalidité, sera toujours tributaire de celle des États membres de s'acquitter à temps et en entier de leurs obligations financières envers les Nations Unies.

Les conséquences des contributions non acquittées sont évidentes. Les pays fournisseurs de contingents militaires et de police doivent attendre le remboursement des dépenses qu'ils ont engagées, si bien que, à l'avenir, les États membres pourraient hésiter à fournir du personnel et du matériel en vue de futures opérations de maintien de la paix. Il en

résulte également une situation injuste, dans laquelle des États membres ont payé leur contribution prévue en entier et à temps, alors que d'autres ne l'ont pas fait.

Monsieur le Président,

Les contributions non acquittées pèsent également lourdement sur les flux de trésorerie de l'Organisation. Le 30 avril 2015, on estimait que le montant des contributions non acquittées au budget ordinaire s'élevait à 1,5 milliard de dollars. Malgré la création du Fonds de roulement, pour les avances nécessaires à l'octroi des crédits budgétaires, en attendant de recevoir les contributions, ce mécanisme ne peut fonctionner adéquatement que si ces contributions sont payées à temps et en entier. Nous devons aussi faire preuve de vigilance dans l'utilisation du Fonds de roulement. Comme l'a souligné M. Takasu la semaine dernière, à la fin de cette année, il sera plus difficile de trouver des ressources provenant du budget ordinaire et, si la tendance de l'année précédente se maintient, les ressources de trésorerie de l'Organisation seront soumises à de fortes contraintes.

Nos délégations continueront de montrer leur attachement au travail des Nations Unies en payant leurs contributions à temps, en entier et sans condition. Même si nous sommes conscients des difficultés liées aux écarts entre les années financières et au calendrier des processus législatifs nationaux, nous exhortons tous les États membres à en faire autant. L'Organisation a mis en place un mécanisme pour les aider à payer l'arriéré des contributions, et nous encourageons tous les États autorisés à utiliser ce mécanisme à présenter un échéancier de paiement pluriannuel.

Monsieur le Président,

Nous devons tous continuer à fournir à l'Organisation les ressources dont elle a besoin. De même, il est important de continuer à trouver des domaines où des économies sont possibles, à améliorer nos façons de faire et à nous engager à tout mettre en œuvre pour utiliser de manière optimale nos ressources. Nos délégations sont fermement convaincues que, pour améliorer la situation financière des Nations Unies, nous devons, d'abord et avant tout, gérer avec efficacité et efficience les ressources fournies.

Merci. Monsieur le Président.